

Envoyé en préfecture le 14/12/2017

Reçu en préfecture le 14/12/2017

Affiché le

ID : 029-212900419-20171212-DCM201771-DE

**MAIRIE de
CORAY
(29 370)**

☎ 02 98 59 10 10

☎ 02 98 59 70 71

mairie-coray@wanadoo.fr

**Séance du Conseil Municipal
du 12 décembre 2017
DCM 2017-71**

Convocation

05/12/17

Affichage

06/12/17

Nombre de Conseillers

En exercice : 19

Présents : 17

Votants : 18

Pour : 18

Contre :

Abstentions :

L'an deux mille dix-sept, le douze décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Henriette LE BRIGAND.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Henriette LE BRIGAND, Jean-Claude LE DU, Maryvonne TREUJOU, Maurice QUINTIN, Daniel GOUIFFES, Fabienne ABALAIN, Nicole BATHANY, Sonia BOULIC, Pauline GUEDES, Julien HUITRIC, Gaston MASSON, Jean-Luc PINON, Franck STERVINO, Chantal BARRE Joëlle LE BIHAN, Eric LE BORGNE et Eric MANCHEC.

Absent excusé : Christophe LE GUILLOU donnant procuration à Fabienne ABALAIN.

Absente : Marie-Hélène CALA

Madame Pauline GUEDES a été élue secrétaire de séance.

OBJET : CONCESSIONS ET PRESTATIONS AU CIMETIERE : TARIFS 2018

La Maire propose au conseil municipal de supprimer le tarif de concession perpétuelle à compter du 1^{er} janvier 2018.

La Maire propose de créer des tarifs de concession sur 15, 30 et 50 ans en 2 m² et 4 m² ainsi que le maintien des tarifs 2017 pour le colombarium., soit pour 2018 :

PRESTATION	TARIFS 2018
Concession simple (2 m ²) 15 ans	45 €
Concession simple (2 m ²) 30 ans	90 €
Concession simple (2 m ²) 50 ans	200 €
Concession simple (4 m ²) 15 ans	90 €
Concession simple (4 m ²) 30 ans	180 €
Concession simple (4 m ²) 50 ans	400 €
Columbarium : concession 15 ans	227,05 €
Columbarium : concession 30 ans	295,30 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, adopte la proposition de la Maire et décide d'appliquer ces tarifs pour l'année 2018.

Pour extrait conforme,

La Maire,
Henriette LE BRIGAND